

PIC Marseille Provence Alpes :

Entre Hurllements et Provocations !

9 mois de discussions pour faire avaler que la « nouvelle évolution » était primordiale pour l'avenir de la PIC MPA ■ L'intelligence managériale est arrivée au bout du chemin ■ Résultat : Une « Alerte CHSCT sur la situation des agents de la PIC MPA » a été envoyée par le secrétaire du CHSCT à la Direction de la PIC MPA ainsi qu'à l'Inspection du Travail ■ Pour SUD PTT, face à ces attitudes, très lourdes de conséquences pour la santé et la sécurité des agents de la PIC Marseille Provence Alpes, une riposte collective massive s'impose !

Nouvelle évolution...une désillusion !

L'année 2016 démarre dans une ambiance de sinistrose absolue au sein de la PIC Marseille Provence Alpes. Depuis le 28 octobre 2015, la Direction a mis en place de nouveaux régimes de travail dans le cadre d'un projet d'établissement qui n'a reçu l'aval d'aucune organisation syndicale. Dans le cadre de ce « **projet** », La Poste a supprimé des régimes de travail favorables au personnel, n'a octroyé aucune compensation et a également mis fin aux « **pausettes** » (10-15 minutes/jour).

Peu avant la mise en place de ce projet, le personnel de la PIC MPA a magnifiquement réagi à travers un mouvement de grève d'une semaine fin septembre/début octobre 2015. Ce conflit a permis d'ouvrir de réelles négociations dans lesquelles l'intersyndicale PIC (*tous les syndicats sauf FO !*) a pu démontrer que les propositions d'horaires de travail émanant des personnels correspondaient aux « **exigences** » de production. La Direction a adopté une stratégie absolument irresponsable en ne concédant que de maigres avancées sur un seul régime de travail et en proposant en préalable de signer un accord pour pouvoir « **éventuellement** » bénéficier d'un volet indemnitaire !

Les agents de la PIC MPA subissent donc des horaires imposés ainsi qu'un management quotidien infantilisant et agressif.

Cet état des lieux explique la résignation actuelle ressentie par le personnel de la PIC MPA qui constate la dégradation de la qualité de service et l'augmentation régulière des restes.

De plus, la Direction Service Courrier Colis 13 (DSCC 13) et son Directeur tiennent des propos provocateurs à l'image de la CDSP du 23 décembre 2015 où il a été affirmé que si la PIC MPA n'atteignait pas ses objectifs (*absentéisme, résultats économiques*), son trafic pouvait être pris en charge à 1 heure de là ! (*sans préciser le lieu !*). Même si la Direction de la PIC MPA pavoise, provoque voire agresse verbalement des agents (*au sujet du port du gilet*), les résultats sont mauvais, l'organisation catastrophique et le courrier continue d'être en partie détourné.

Ce n'est pas au personnel de payer les frais de l'incompétence de nos grands stratèges !



Le respect... C'est quoi ça ? !

L'opération d'intimidation mise en place, depuis bientôt 2 ans, par notre chère Direction de la Plateforme Courrier ne nous surprend plus : **menaces, chantages, provocations** sont le lot quotidien des agents, de jour comme de nuit.



Mais l'attitude de cette Direction et de ses petits « **soldats** » devient de plus en plus préoccupante et dangereuse pour la santé du personnel.



Une Direction qui franchit de jour en jour les limites de l'acceptable envers son personnel, agressions verbales, rabaissements des agents plus qu'humiliants, dégainant les blâmes et autres sanctions... **Il faut que cela cesse !**

Bilatérale SUD PTT et DSCC 13 :

Le 04 février 2016, le DSCC nous a reçus suite à notre demande de rencontre du fait des nombreuses difficultés relatives à l'exercice du droit et des libertés syndicales rencontrés par la section SUD sur l'établissement de la PIC MPA.

Nous avons pu ainsi débattre et alerter de l'ambiance délétère depuis la mise en place du projet « **évolution de l'organisation** », de la fermeture du site d'Arnavant en 2013 et de l'attitude de la nouvelle Direction de la PIC MPA.

Le DSCC a affirmé qu'il travaillait avec ses méthodes, mais nous a entendus sur plusieurs points sans vouloir nous donner de réponses concrètes lors de cette bilatérale.

SUD PTT sera très attentif aux suites données à cette rencontre !

Alerte CHSCT sur la situation des agents de la PIC MPA :

Dans la journée du 06 février 2016, plusieurs SMS des agents ont été envoyés au secrétaire du CHSCT de la PIC MPA, dénonçant une ambiance exécration, un Directeur hurlant sur son personnel sans savoir pourquoi et un management à la hauteur de la Direction !!!

C'est dans ce sens qu'une « **Alerte CHSCT sur la situation des agents de la PIC MPA** » a été envoyée par le secrétaire du CHSCT à la Direction locale ainsi qu'à l'Inspection du Travail. Cette alerte dénonce les pressions individuelles et collectives importantes exercées, une perception particulièrement négative des pratiques managériales locales, avec des impacts sur la santé et la sécurité des agents. Ils vivent une situation de stress et d'inquiétude majeure, de découragement et de démotivation, de souffrance au travail observée dans plusieurs brigades.

C'est une remise en cause des collectifs de travail avec une perte de repère et des situations d'isolement, notamment pour les agents issus du site d'Arnavant qui ont été délocalisés sur le site de Vitrolles !!!



**Plus que jamais, SUD et les Représentants du Personnel au CHSCT ne cautionneront de tels agissements au sein de la PIC MPA !
La Direction Service Courrier Colis doit prendre, dans l'urgence, des mesures afin de préserver la santé et la sécurité des agents de la PIC Marseille Provence Alpes !**



Solidaires Unitaires Démocratiques
BP 90055 13202 Marseille cedex 02
Tél : 04.91.11.63.30 / Fax : 04.91.11.63.39
des Activités Postales et de Télécommunications

Marseille, le 08 février 2016